CH. CHADENAT,
Librairie Américaine et Coloniale,
17, Quai des Grands-Augustins,
17.

Recueil précieux
A 130
16 pièces
89602
130

John Carter Brown
Library
Brown University

PRÉCIS

POUR les grands Propriétaires des Colonies Françaises de l'Amérique.

CONTRE les divers écrits des Négocians des Villes maritimes du Royaume.

Certi sunt denique fines
Quos ultrà, citràque nescit consistere rectum.

§. Ier.

Ce que les Colonies Françaises de l'Amérique sont relativement à la France.

NOS Colonies, bien différentes de tant d'autres établissemens qui ont coûté inutilement des sommes immenses à l'Etat, occupent la dixième partie des habitans du Royaume, & fournissent un cinquième des revenus du trésor public. Le commerce immense qu'elles ouvrent à la France avec les nations voisines, est également avantageux sur l'exportation & sur les retours ou marchandises d'échange.

Conserver & augmenter ces avantages sans dépenses, sans risques, sans avances de fonds, c'est satisfaire sans doute à toute l'ambition commerciale, & c'est ce que l'affranchissement de l'Amérique septentrionale nous fait désormais espérer.

Cependant les Négocians des Villes maritimes de France veulent arrêter dès les premiers pas ceux qui, marchant avec les évènemens, se rendent habiles à les saisir, pour augmenter la richesse publique : ils ne veulent point qu'on permette aux peuples de l'Amérique septentrionale de porter des comestibles & des matériaux à St. Domingue & aux isles du Vent : ils veulent que l'on s'en rapporte à leurs impuissantes promesses sur le soin de soutenir la vie de six cents mille hommes placés à deux mille lieues de la Métropole ; semblables à des pères de famille avares & orgueilleux, qui, ne pouvant pourvoir aux besoins de leurs enfans, aimeraient mieux les voir consumés par la faim, que de leur laisser accepter les secours d'une modeste & généreuse opulence.

§. II.

Principes des Loix prohibitives dans les Colonies.

VOICI les sophismes sur lesquels nos adversaires fondent leurs prétentions :

1°. Les Colonies ont été créées par la Métropole ; elles ont été créées pour elle,

2°. La Métropole tire ſes richeſſes du commerce : nous ſommes le commerce & les repréſentans de la Métropole, les ceſſionnaires de ſes droits ſur les Colonies.

3°. Permettre aux Navigateurs de l'Amérique ſeptentrionale de porter dans nos Colonies des comeſtibles & d'autres objets, c'eſt ruiner la navigation & le commerce de la Métropole.

Ils eſpèrent en impoſer à la multitude par l'abus qu'ils font de ces grands noms, *Métropole*, *Commerce*, *Navigation*, *Colonies*. Long-temps on a pu s'y méprendre; mais la révolution de l'Amérique ſeptentrionale, en répandant de nouvelles lumières, a déchiré le voile trompeur ſous lequel on ſacrifiait une multitude infinie de fortunes & de générations à la cupidité d'un petit nombre d'hommes.

§. III.

Diſcuſſion de ces principes.

NOUS PROUVERONS :

1°. Que nos Colonies ne doivent aux Négocians de France qu'une très-petite partie de leur puiſſance & de leurs richeſſes.

2°. Qu'elles ſont pour la Métropole, comme la Métropole eſt pour elles; c'eſt-à-dire, que la Métropole & les Colonies doivent tirer de leurs échanges un avantage mutuel qui ſe réaliſe aux dépens des conſommateurs étrangers, & que la richeſſe des Colonies eſt tout à l'avantage de la Métropole.

3°. Que l'importation de vivres & d'objets utiles à l'agriculture, par les habitans de l'Amérique ſeptentrionale, à Saint-Domingue & aux iſles du Vent, loin de nuire au commerce de France, lui deviendrait avantageuſe.

ON DIT que nos Colonies ont été établies par les Négocians de France. Que faut-il donc pour établir une ſucrerie? Des terres, des bâtimens, des Nègres, l'argent, ſigne commun de toutes les richeſſes, & ſur-tout des hommes laborieux & éclairés, pour diriger avec fruit toutes ces choſes.

Les terres : elles ont été concédées à titre gratuit à pluſieurs d'entre nous; mais nos pères les avaient conquiſes, & s'étaient donnés à la France avec leurs richeſſes.

Les bâtimens : les forêts du pays ont fourni les arbres qui ont ſervi à les conſtruire; les pierres, les briques ont été priſes dans le pays : ſi vous en exceptez les inſtrumens aratoires, rien n'eſt Européen; & les matériaux apportés depuis peu, viennent de l'Amérique ſeptentrionale.

Les Nègres : les premiers ont été apportés par les Anglais & les Hollandais qui fréquentaient publiquement nos ports avant l'édit de 1727, &, depuis ce temps, la contrebande n'a point ceſſé d'en introduire : ſans elle, nos atteliers ſe ſeraient anéantis. Cette contrebande ne peut nous être imputée à crime, puiſque le petit nombre de Nègres apportés ſur les navires français, nous a été vendu trop cher & à des termes très-courts.

Il fallait donc être déjà puiſſant en terres, en argent ou en denrées, avant d'acheter des

Nègres de traite française, & de profiter de ce que nos Marchands appellent les bienfaits du commerce de France, comme ſi l'on pouvait appeller bienfait un échange dont l'avantage eſt pour le bienfaiteur.

L'argent & l'or : les Négocians Français en ont-ils jamais répandu dans nos Colonies ? Les Eſpagnols, riches & pareſſeux tributaires de notre activité, avaient fait circuler parmi nous ces métaux précieux dont ils ont conquis la patrie, & les Marchands Français les ont emportés avec les productions de nos climats.

Les tréſors verſés à Saint-Domingue par les Flibuſtiers, les ſommes envoyées par le Miniſtère pour les dépenſes du Gouvernement, & le commerce interlope, voilà les premiers fondemens de cette fortune qui, depuis, multipliée ſouvent par elle-même, offre de ſi grands réſultats aux yeux de l'Europe étonnée.

§. IV.

Parallèle des Cultivateurs & des Négocians.

MAIS les cauſes durables de nos richeſſes, & celles qu'on peut le moins nous diſputer, c'eſt une terre libre d'impoſitions & de droits ſeigneuriaux, préparée à de grandes productions par les efforts induſtrieux du propriétaire, & docile aux ſoins des cultivateurs ; c'eſt l'union des familles américaines avec les principales familles de la France, & les capitaux verſés de toutes les parties de l'Europe par les nouveaux acquéreurs de pluſieurs habitations que les premiers Colons, trop long-temps opprimés par des prohibitions, ont été forcés de vendre ; c'eſt ſur-tout la fidélité des Colons à l'Etat & aux principes de leurs prédéceſſeurs. Le fils rend plus fécond le champ qu'avait fécondé ſon père, & prépare à ſes enfans les moyens de l'enrichir encore.

Les Cultivateurs ne ſauraient reſſembler aux Commerçans, dont la profeſſion a pour principe le beſoin de gagner pour vivre, & pour but la fortune. Si-tôt que la fortune eſt faite, le but & le principe n'exiſtent plus ; le Commerçant renonce à ſon état, & cherche pour ſes enfans une profeſſion que ſes préjugés lui font croire plus honorable. Il n'eſt pas étonnant qu'avec de tels principes, le commerce, mal dirigé, tourne au détriment des Colonies & des manufactures du Royaume. Les Négocians, ne ſongeant qu'à leur fortune particulière, ruinent à la fois le commerce & la nation : tout devient tributaire de l'avidité qu'ils ont de s'enrichir.

Le Cultivateur au contraire ne voit point pour ſon fils de profeſſion plus avantageuſe & plus reſpectable que la ſienne ; il ne ſonge pas à réaliſer ſes richeſſes, mais à rendre le ſol plus riche ; il jouit d'avance de tous les biens qu'il prépare à ſa poſtérité, & c'eſt avec attendriſſement qu'il fertiliſe les terres où ſes enfans doivent recueillir.

Nous ſommes riches, & nous l'avouons ſans feinte ; mais nos richeſſes ne ſont pas à la moitié de ce qu'elles peuvent atteindre. Nous venons de mettre à découvert nos moyens & nos principes ; c'eſt maintenant à nos Adverſaires à juger ſi nous leur en devons le précepte ou l'exemple.

§. V.

Développement du principe.

Les Colonies ſont créées pour la Métropole.

EXPLIQUEZ-VOUS : les Colonies doivent travailler pour la Métropole, comme la Métropole doit travailler pour les Colonies; car les Colonies ne peuvent être utiles à la Métropole qu'à proportion de leur richeſſe. Il doit exiſter un échange de bienfaits entre la France & ſes Colonies; & le premier de ces bienfaits, ce n'eſt pas des avances & des déboursés onéreux que l'on ſe propoſe toujours de reprendre avec uſure; c'eſt une protection éclairée; c'eſt une bonne adminiſtration. Il ne doit pas y avoir entre la Métropole & les Colonies des conditions inégales & injuſtes, comme celles qui lient l'eſclave au deſpote, où toute la puiſſance eſt d'un côté, & de l'autre les fers, parce qu'un tel régime ſerait fatal à toutes deux.

Et quelle tyrannie plus odieuſe pourrait-on imaginer, que celle de nous empêcher de recevoir d'une autre contrée des alimens néceſſaires à la vie, & qu'on ne peut nous fournir ?

On nous oppoſera les premiers réglemens & les anciens uſages. Dans quels temps ont été faits ces réglemens ? Dans un temps où l'on ne connaiſſait pas même les poſitions géographiques des pays où l'on jettait au haſard une police & des loix; &, quand cette police & ces loix ſont convaincues d'injuſtice & de barbarie, n'eſt-il pas temps de les réformer ? Les Négocians des Villes maritimes de France feront-ils le ſeul Corps que l'on ne puiſſe perſuader, en l'éclairant ? Mais l'uſage, diront-ils. « Autrefois les Nègres trouvaient leurs alimens dans le pays même; & les jardins, » cultivés par leurs mains, ſuffiſaient à leur nourriture ». Il eſt vrai; mais alors les Nègres étaient moins nombreux; moins de vivres étaient néceſſaires; les terres moins cultivées, & diviſées en moins de mains, étaient moins précieuſes; les travaux étaient moins ſoutenus; on pouvait donner à chaque Nègre plus de terres à cultiver à ſon profit, & plus de temps pour y planter des vivres. Par quelle injuſte loi prétendez-vous réduire à une abſtinence mortelle une ſi grande quantité d'hommes, dont on n'a, pour ainſi dire, augmenté les travaux que pour vous ?

§. VI.

Vivres & Population des Noirs.

IL y a trois cents mille Nègres à Saint-Domingue. Les naiſſances ſont, à proportion de cette quantité, ce que 1 eſt à 60, & les mortalités, ce que 1 eſt à 20. Il faut donc, pour recruter les atteliers, aller chercher tous les ans dix mille Nègres en Guinée, pour l'entretien de cette ſeule Colonie, ſans aucun accroiſſement de culture & de population. La culture de nos Colonies exigerait une augmentation de cinq

cents mille Nègres au moins; & l'on ſait combien la Guinée, ce vaſte marché d'hommes, ſe dépeuple tous les jours; elle ne peut ſuffire à la conſommation que les Européens en font, & cette conſommation eſt le déplorable effet des loix prohibitives. Des eſclaves qui travaillent beaucoup, & éprouvent, dans la diſtribution de leurs alimens, des diſettes périodiques, dont les Marchands ne ſongent qu'à profiter, ne peuvent ni ſe conſerver ni ſe reproduire; & ſur quelles mers, à quel prix, au milieu de quels dangers ira-t-on en conquérir de nouveaux?

N'inſiſtons pas ſur tant de maux que la politique & l'humanité s'intéreſſent également à réparer.

§. VII.

Importations de l'Amérique ſeptentrionale.

L'AMÉRIQUE ſeptentrionale, ſituée près de nos iſles, enfante avec profuſion des grains de toute eſpèce, des fruits nourriciers, & ces vieilles forêts deſtinées à bâtir nos habitations, & à dominer ſur les eaux. Les côtes de l'Amérique ſeptentrionale fourniſſent avec profuſion ces poiſſons de toute eſpèce, qui, ſecs & ſalés à peu de frais, aident ſi bien à la ſubſiſtance des noirs.

Tout contribue à diminuer la dépenſe des fournitures américaines, la proximité des lieux, l'extrême abondance des fruits, & l'économie, qui doit être la baſe de tout commerce; mais dans la France, dont nos plantations ſont ſi éloignées; dans la France, où les denrées, de néceſſité première, ne peuvent ſuffire qu'à la conſommation des habitans, où les travaux des Laboureurs peuvent ſubvenir à peine à la nourriture des artiſans & de leurs familles, & où tant de vautours dévorent la ſubſiſtance du pauvre; dans la France enfin, où les Négocians font ce qu'ils appellent un commerce de luxe, pourquoi voudrait-on s'impoſer, malgré nous, la dépenſe de nos approviſionnemens, auxquels on ne peut fournir? L'eſpoir du gain, dira-t-on. Citons ici au tribunal du public ces ennemis de l'humanité, qui ont ſacrifié tant de races d'hommes à l'eſpoir d'un gain criminel: on les verra, arrivant tous les ans dans les ports de nos Colonies, ſur un grand nombre de navires qui renferment des pierres & peu de proviſions, rendre les alimens plus rares, pour les rendre plus chers, charger leurs vaiſſeaux de nos tréſors, en nous laiſſant la diſette (*).

On les a vus pendant un ſiècle nous réduire à jetter dans les pâturages nos ſirops, dont le produit eſt un tiers des revenus de nos ſucreries, &, pareils au chien de la fable, nous empêcher de vendre à d'autres ce qu'ils refuſaient d'emporter.

Mais fermons les yeux ſur ces iniquités. Rarement les reproches peuvent ramener les hommes. Au lieu de les aigrir, tâchons de les éclairer; prouvons-leur que leur intérêt ne ſera point trahi par notre commerce avec les Américains.

(*) La cargaiſon d'un navire de Nantes, deſtiné pour Saint-Domingue, coûte rarement vingt mille francs: elle conſiſte en tuffaux, briques, fuſillards, & chaudières de la plus mauvaiſe fonte. On y joint quelques barrils de farine inférieure, & d'autres objets de peu de valeur, que l'on s'attache à rendre rares, pour en augmenter le prix.

§. VIII.

Progrès à eſpérer dans le commerce maritime & la navigation de la France.

IL N'EST point douteux que les ſucres & les autres productions de nos climats ſont en quantité ſuffiſante pour la conſommation de la France, & encore pour ſes échanges avec les autres nations de l'Europe. On pourrait déjà, ſans danger, abandonner le ſuperflu de ces productions aux Navigateurs Américains, qui nous fourniraient le néceſſaire; mais l'abondance multipliera les Nègres & leurs travaux; la terre, ſollicitée par plus de bras, doublera ſes richeſſes, & nos productions multipliées ſerviront à de nouveaux échanges; les peuples les plus éloignés viendront chercher nos ſucres; car tel eſt l'attrait de cette denrée, que plus elle ſe multiplie, plus elle trouve de conſommateurs; & ſi nos marchands manquent à gagner quelque choſe ſur les objets qu'ils ne tranſporteront plus dans nos Colonies, ils en ſeront bien dédommagés par la ſurabondance des exportations, par les nouveaux débouchés qui s'ouvriront de toutes parts, & par la circulation rapide, dont les réſultats reflueront dans la France, & ſur-tout à Paris, cette Capitale immenſe, centre commun de l'Univers.

Et que l'on ne diſe pas que la navigation en recevra des préjudices; que nos Ouvriers languiront dans les Villes maritimes; que nos manufactures ne trouveront plus de débit de leurs ouvrages, & les Cultivateurs la vente de leurs grains.

Plus il y aura dans les Colonies d'importations de matières premières, de vivres & de bois de conſtruction, plus elles donneront de produits, & cette augmentation de produits ſera tout à l'avantage de la Métropole : les armemens doubleront en nombre & en valeur; la navigation, les atteliers, les fabriques, la culture du Royaume elle-même, tout prendra de nouvelles forces ſous un régime plus ſalutaire, plus grand dans ſes principes & dans ſes rapports, plus digne de l'humanité.

Mais les étrangers ont des loix prohibitives; attendons du moins qu'ils les ſuppriment, avant de renoncer aux nôtres. Voilà le langage de la timidité. Et pourquoi la France ne donnerait-elle pas aux nations l'exemple d'un plan de commerce plus libéral, plus glorieux, plus convenable dans un ſiècle où les lumières ſemblent rapprocher tous les peuples.

On l'a dit avec raiſon : *ſi, dans une foire générale des quatre parties du monde, tout l'avantage ne demeurait pas aux Français, ce ſerait la faute de leurs Agens* (*).

§. IX.

Ce que l'on doit penſer des Mémoires reſpectifs qui ont paru ſur la grande queſtion du commerce étranger.

DANS CETTE cauſe politique, il peut y avoir de part & d'autre des défenſeurs qui ne ſont pas ſincères : les uns ſe font un jeu de ſemer des alarmes, & les autres une gloire de

(*) Voyez la brochure intitulée : *Du Commerce des Colonies, ſes Principes & ſes Loix.*

les braver. Mais la faute des particuliers doit-elle influer ſur la raiſon publique ? L'exagération, le deſpotiſme des ſyſtêmes n'empêchent pas les bons eſprits de voir la vérité ; c'eſt le ſort des humains de ne la trouver jamais qu'environnée de nuages ; mais ſerait-ce un motif de détourner nos regards ?

Beaucoup de gens embraſſent les partis extrêmes ; mais c'eſt preſque toujours dans les partis modérés, qui n'adoptent ni n'excluent rien avec trop d'empire, que réſident la ſageſſe & les moyens de proſpérité.

La révolution de l'Amérique néceſſite un changement ; rendons-le profitable, ſans nous livrer à des idées dangereuſes & tout-à-fait inutiles au ſujet.

Ne ſuffit-il pas de prouver aux Négocians, aux Navigateurs & aux Fabriquans qu'ils ne recevront aucun dommage des loix nouvelles dont nous ſollicitons la durée ; montrons-leur encore les ſources de richeſſes qu'on deſire leur ouvrir.

§. X.

Proſpérité que l'on peut prédire au commerce & aux manufactures du Royaume.

L'AMÉRIQUE, jeune & nouvelle encore, n'aura de long-temps que des Laboureurs & des Matelots ; de long-temps les terres n'éprouveront aſſez de ſubdiviſions, pour laiſſer beaucoup d'hommes au dépourvu, & les réduire à chercher des reſſources dans des travaux ſédentaires. (Par-tout où le pays eſt fertile & le Gouvernement Républicain, on renonce avec peine à l'état de Laboureur pour le métier de l'Artiſan) Riches de bleds, manquant du reſte, en ſe déchargeant dans nos établiſſemens de la ſurabondance de leurs grains, & cherchant dans nos iſles des ſucres & des ſirops, ils y trouveront nos vins de France, nos draps, nos ſoieries.

Un trajet court, un échange facile, une convenance extrême d'occaſions & de pouvoirs, leur feront préférer les ports de nos Colonies à tous les autres marchés qu'on pourrait leur ouvrir.

Cette nouvelle branche de commerce cimentera l'amitié & l'union de deux peuples, qui, dans une guerre fameuſe, ont appris à combattre enſemble, à ſe connaître & à s'eſtimer. La fortune des Négocians de nos Villes maritimes ne ſera plus fondée ſur les malheurs de nos Colonies.

La France ne perdra rien à ne point vendre des bleds & des grains aux Colons, parce que ces bleds reſtans dans le Royaume, diminueront le prix de la main d'œuvre, & que les objets de main d'œuvre ſeront la baſe des importations ; elle ne perdra rien par les enlèvemens que les Américains feront de nos ſirops, & même de nos ſucres, puiſqu'elle tirera toujours de nos Colonies aſſez de denrées pour multiplier ſes échanges avec les nations Européennes, & charger plus de navires qu'elle n'en peut armer ; elle ſera délivrée en peu d'années du commerce affligeant & onéreux de la côte de Guinée, par les introductions de Noirs que les étrangers s'empreſſeront de faire, par la multiplication de l'eſpèce dans les Colonies même, & enfin par la

meilleure nourriture, & les autres adouciſſemens que les Colons ont intérêt de leur procurer.

Le nouveau commerce qu'elle fera tant avec les Colons, qu'avec les Habitans du Nord de l'Amérique, ſera d'autant plus lucratif, qu'à l'exception des vins, tous les autres objets d'importation & d'échange ne ſeront pas le fruit du ſol, mais de l'induſtrie de la France.

IL FAUT donc bannir les prédictions de malheurs, les invectives & les calculs exagérés, pour s'en tenir à ces vérités démontrées; elles indiquent naturellement quel eſt le terme moyen auquel l'Adminiſtration doit s'arrêter, pour faciliter le commerce des Américains du Nord dans les Colonies Françaiſes, en ce qu'il peut offrir d'avantageux, & pour le reſtreindre dans tous les cas où il pourrait devenir dangereux.

Ce ſerait bien à tort qu'on nous accuſerait d'attenter au commerce ou à la navigation de la Métropole, il eſt précieux, ſans contredit, de les conſerver, & de les étendre par tous les moyens du pouvoir ſouverain : mais diriger dans d'utiles canaux le fleuve que les Riverains affaibliſſent, & dont ils aiment mieux perdre les eaux, que partager l'uſage, c'eſt ajouter à la richeſſe des contrées qu'il parcourt, & à la fortune du commerce.

MÉMOIRES qui ont paru ſur cette queſtion de politique, la plus importante de celles qui ont été agitées depuis le règne de Louis XIV.

Mémoire des Négocians de la ville de Nantes.
Mémoire des Négocians de la Rochelle.
Le Pour & le Contre.
Réfutation du Mémoire des Négocians de Nantes.
Réponſe à la brochure intitulée, *le Pour & le Contre.*
Du commerce des Colonies, ſes principes & ſes loix.
D'autres Mémoires moins connus, de Bordeaux, Marſeille, le Havre, &c.
Remontrances des Parlemens, & Délibérations des Etats.

EB
WEA
1980

88/02